



LES AMIS D'ACCOMPAGNER A.S.B.L.

Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale la Princesse Astrid

Humilité ou vanité ?

En 2001, j'ai entendu ces quelques mots : « Notre service est indispensable ». Je trouvais cela un peu présomptueux. Dès le départ, prétendre être le maillon manquant de l'action sociale bruxelloise, n'était-ce pas de l'arrogance, d'autant plus que le terme « accompagner » se trouve en bonne place dans la charte de nombreuses associations ?

Cependant, les acteurs sociaux en place avouent spontanément ne pas avoir le temps d'accompagner leurs bénéficiaires comme ils le voudraient. Ils leur donnent du temps mais ils ne peuvent les accompagner dans leurs démarches successives. Ces bénéficiaires doivent se débrouiller au risque de ne jamais aboutir à solutionner leurs problèmes.

Aussi, après 14 années, je reconnais que l'accompagnement de terrain est plus que nécessaire. Est-ce de la vanité ? Non, simplement du réalisme. Lisez notre « Lettre Info ».

P. Guy Leroy

EDITORIAL

Témoignage

Stagiaire à l'accueil socio-juridique

Je suis arrivée à « Accompagner » dans le cadre d'un programme européen de formation destiné aux jeunes de 18 à 30 ans. Diplômée « Assistante Sociale » depuis 2011, c'était un peu déstabilisant de revenir au statut de « stagiaire ». Après un bref temps « observation/formation », Arnaud m'a fait confiance et j'ai rejoint l'équipe des bénévoles de l'accueil socio-juridique.

Chaque matin, j'ai donc reçu les personnes pour entendre leur demande et tenter d'apporter une solution à leur problème. En lien avec les outils de l'Association, une base de données informatique et papier, ainsi qu'avec les autres membres de l'asbl qui ont répondu à mes questions, j'ai pu apprendre le fonctionnement d'institutions liées au logement et à l'hébergement, au droit des étrangers, aux œuvres caritatives, au domaine juridique et judiciaire, à l'éducation, l'emploi, ainsi que les nombreux domaines dont chaque personne peut dépendre à un moment donné. Au fur et à mesure, j'ai pu en rencontrer certains de façon régulière pour mener un réel travail de suivi. En parallèle, j'ai effectué des accompagnements physiques sur le terrain.

A l'issue de ce stage, je me sens « armée » pour ma recherche d'emploi car j'ai acquis des connaissances essentielles sur le tissu social bruxellois, et d'autre part, j'ai découvert le travail social sous un autre angle. Je n'avais jusqu'ici travaillé qu'en institution publique et faire ce stage a aussi été l'occasion d'expérimenter le travail en milieu associatif. J'ai découvert un travail à l'échelle humaine, dans des relations franches et simples.

Aujourd'hui, travailler dans le milieu associatif se pose comme un nouvel objectif de ma vie professionnelle.

Je remercie l'asbl « Les Amis d'Accompagner », avec tous ses membres. Dans l'attente d'un nouvel emploi, je continue l'aventure en tant que bénévole et suis donc ravie de poursuivre un temps le travail que j'ai commencé à l'Association!

Aude

Un bénéficiaire raconte son accompagnement

En juillet 2014, j'ai fait appel à Accompagner pour demander que quelqu'un vienne avec moi à un entretien d'évaluation de recherche d'emploi à l'Onem. J'ai un Master en Arts Dramatiques et un Bac en Communication/Journalisme. Je vis de contrats successifs et bénéficie du chômage pour les jours sans contrat. Je pense qu'il est toujours mieux d'être accompagné, tout d'abord parce que ça déstresse et aussi parce que l'interlocuteur en face marque un certain respect. On peut moins se faire « titiller » en présence d'un témoin.

Je rencontre donc mon accompagnatrice une bonne demi-heure avant l'évaluation. Je lui explique les tenants et aboutissants de l'évaluation à venir, puis nous parcourons mon dossier qui, avouons-le, est en béton. Tout de suite, elle me met à l'aise et me conseille de classer mes documents dans un certain ordre. Nous faisons plus ample connaissance dans la salle d'attente : elle m'explique plus en détails le fonctionnement de l'a.s.b.l. et me précise également qu'elle est bénévole. J'apprécie sa démarche et le temps qu'elle m'octroie.

L'évaluatrice épiluche de A à Z toutes mes démarches. Elle me questionne sur des points précis, je lui pose également des questions et Marie, l'accompagnatrice, relève de nombreux détails, toujours très judicieux. L'entretien dure plus d'une heure et est concluant.

En mars 2015, j'ai fait appel une seconde fois à Accompagner, pour un nouvel entretien d'évaluation car ceux-ci ont lieu tous les six mois. Je suis ravi de retrouver Marie. L'ambiance est détendue: nous nous connaissons maintenant mais nous n'en restons pas moins très sérieux. Je lui refais un topo de la situation: mon dossier est toujours aussi bétonné. Sur le chemin qui nous mène à la salle d'attente nous nous permettons même un brin d'humour. Maintenant, nous nous connaissons un peu mieux, on peut se le permettre.

Lors de l'entretien précédent, Marie avait eu la présence d'esprit de noter soigneusement les remarques lors, nous entamons la conversation en stipulant que nous avons tenu compte des remarques précédentes dans la matière en présentant des documents qui n'existaient pas lors de l'entretien précédent (Cv langues par exemple). Cette évaluation-ci dure deux heures trente. Inutile de préciser que tout a été épl

Même si le but de l'évaluatrice est de nous aider au rendez-vous le plus positif possible, j'étais ravi d'avoir l'appui d'Accompagner. Je le conseille vivement à tout le monde. Ce soutien, c'est un véritable appui auquel je n'hésiterai plus à faire appel à l'avenir.

Accompagner et M

Depuis 2000, l'équipe (psychologues,...) ainsi que les consultations médicales

Leur constat est que les principales préoccupations principales étant

Médecins du Monde p

A cette époque, le SamuSocial pour offrir des services complémentaires en ac

Pour répondre au nom de 550 places supplém

Durant le Plan Hivernale SamuSocial pour offrir un médecin spécialiste ou les u

C'est dans ce relais vers le Monde. En effet, la consultation dans un lieu de bénévoles.

Le jour de la consultation que toutes les personnes (nouvelle nuit). C'est sur ensemble vers la cons

Ce type de mission est oublier qu'ils ont un re lorsqu'ils se retrouvent lade puisse bénéficier



Médecins du Monde, partenaires durant le Plan Hivernal

de Médecins du Monde Belgique, composée de bénévoles médicaux et paramédicaux (médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, etc.) et de bénévoles non-médicaux (accueillants, interprètes,...) organise tout au long de l'année, 3 à 4 soirs par semaine, des consultations gratuites pour les sans-abri.

Ces personnes marginalisées, même malades, ne consultent généralement pas de médecin. Leurs préoccupations sont de manger et de se protéger du froid. De ce fait, leurs pathologies peuvent facilement dégénérer.

Le SamuSocial participe au Plan Hivernal mis en place en 2006.

Le SamuSocial de Bruxelles, dont le service d'accueil d'urgence dispose de 110 lits, est mandaté par la Commission Communale de la Région de Bruxelles-Capitale pour la gestion du Plan Hivernal. L'hiver, ce sont dès lors 400 places d'accueil d'urgence qui sont ouvertes chaque soir aux sans-abri.

En raison d'un nombre croissant de sans-abri, un mandat supplémentaire octroyé par le Fédéral en 2013 permet, l'ouverture de nouvelles consultations.

De novembre à mars, les équipes de Médecins du Monde sont présentes tous les soirs au SamuSocial pour des soins médicaux et psychologiques. En cas de besoin, elles s'assurent d'une prise en charge par un médecin d'urgence d'un hôpital.

En plus des consultations de spécialistes que Les Amis d'Accompagner vient, cette année, en soutien à Médecins du Monde, une personne sans-abri peut être fragilisée ou en manque de structuration spacio-temporelle. Se rendre à une consultation inconnue peut s'avérer être une démarche difficile pour elle. Si c'est le cas, Médecins du Monde fait appel à nos bénévoles.

Le soir, le bénévole des Amis d'Accompagner se rend à 8h00 précises devant le SamuSocial. C'est à cette heure que les personnes qui y ont logé la nuit doivent quitter les lieux (et éventuellement revenir le soir même pour y passer une nuit). Sur le trottoir devant le SamuSocial que le bénévole et le bénéficiaire se retrouvent pour partir à la consultation gratuite programmée par Médecins du Monde.

Le SamuSocial est très fragile. En effet, manquant de structure temporelle, les sans-abri ont tendance à partir précipitamment et quittent donc le SamuSocial avant d'avoir pu rencontrer le bénévole. Mais avec le soutien de notre bénévole à ses côtés augmente les chances que la personne malade reçoive des soins adaptés.



de l'évaluatrice. Dès
es. Nous entrons direc-
C.V. dans d'autres
uché du début à la fin.
maximum et rendre ce
soir fait appel à l'aide
monde. C'est plus qu'un
ai pas à faire appel une

D.D.



www.accompagner.be
02/411.87.54

Rapport d'activité

Le rapport de nos activités pour l'année 2014 a été édité. Vous pouvez le consulter sur notre site internet www.accompagner.be ou nous contacter afin que nous vous l'envoyions.



Une mission parmi d'autres

Pour illustrer notre action, nous vous proposons chaque trimestre une mission d'accompagnement et le retour du bénévole qui l'a réalisée.

La mission

Monsieur X. est hospitalisé en psychiatrie. Il a trois enfants, tous trois sont placés.

Une rencontre familiale est organisée pour que les enfants se voient et voient leur papa.

Le plus jeune enfant vit à la Cité Joyeuse. C'est là qu'aura lieu le rencontre. La plus grande sœur viendra avec l'association « Famille sur mesure » qui s'occupe de son placement. La seconde viendra avec sa famille d'accueil.

Le papa doit se rendre à la Cité Joyeuse pour les rencontrer. C'est un patient confus, ayant de fortes pertes de mémoire. Il est désorienté dans l'espace et dans le temps. Seul, il n'arrivera pas à la Cité Joyeuse. C'est pourquoi, l'assistante sociale de l'hôpital nous demande de l'accompagner.

La rencontre est prévue à 17h et dure une heure.

Il faut raccompagner monsieur à l'hôpital après la rencontre.

Le retour de mission d'Olivier

Je suis passé chercher Monsieur au service psychiatrique de l'hôpital et nous nous sommes rendus à la Cité Joyeuse, où il a rencontré ses 3 enfants entre 17 et 18h (sa femme avait le droit de visite entre 16h et 17h).

Je l'ai ensuite raccompagné jusqu'à l'hôpital.

Tout s'est bien passé, sans incident notable.

Monsieur connaît le trajet, mais m'a avoué avoir des craintes de le faire seul. Il ne montre pourtant aucun signe extérieur de désorientation. Il est par ailleurs très sociable et lie facilement conversation.

Monsieur m'a dit qu'il devait être transféré prochainement dans un service d'hospitalisation de longue durée. Les visites à ses enfants sont mensuelles et il souhaiterait être accompagné, au début en tous cas, pour apprendre le nouveau trajet.

Monsieur est une personne très attachante. Il était visiblement très ému au trajet de retour et manifestait une grande joie d'avoir passé ce moment avec ses enfants.

Comment nous aider ?

En versant un don au compte IBAN BE25 1142 6095 4582 « Les Amis d'Accompagner » avec en communication "Don". Nous vous délivrerons l'attestation fiscale annuelle pour tout don = ou > à 40 € cumulés dans l'année, et ce au courant du 1er trimestre 2016.



Les Amis d'Accompagner a.s.b.l.

N.N. 0879.434.959

Accueil et correspondance

Rue Félix Vande Sande 40 - 1081

Bruxelles Tél. : 02.411.87.54

E-MAIL : bruxelles@accompagner.be

Service aux Partenaires

Tél: 02/310.08.51

Site internet

www.accompagner.be

Siège social

Rue des Braves 21 - 1081 Bruxelles

coordonnées bancaires

IBAN BE25 1142 6095 4582

BIC BKCPBEB1BKB

N'hésitez pas à emporter cette petite carte dans votre portefeuille! Vous aurez ainsi toujours nos coordonnées en cas de besoin. Vous pourrez également la donner aux personnes qui seraient intéressées par notre service!



Editeur responsable :
Guy Leroy,
rue des Braves 21,
1081 Bruxelles